

Communiqué de presse

Paysage-Libre Vaud s'oppose au projet éolien « Bel Coster » sur la crête du Suchet

Après une gestation quasiment confidentielle, le projet "Bel Coster", porté par Alpiq et comptant 9 machines de 200 mètres de haut, a été mis à l'enquête dans les communes de Ballaigues, Lignerolle et L'Abergement.

La Fédération Paysage-Libre Vaud a déposé ce jour une opposition à ce projet, qui présente un impact paysager particulièrement important. Il sera en effet visible depuis une large portion du Plateau vaudois tout comme depuis plusieurs points de vue emblématiques connus de tous les vaudois, comme le Suchet, la Dent de Vulion ou les Aiguilles de Baulmes.



Ce projet, prévu sur la Crêtes au sud-ouest du Suchet, engendrerait par ailleurs d'importants préjudices environnementaux. Situé en pleine nature, plusieurs kilomètres de routes d'accès doivent être créés, des défrichements de plus de 100'000 m² sont prévus, des impacts sur la faune sont à craindre. Le projet est également traversé de part en part par un chemin de randonnée pédestre.

Contrairement aux promesses de la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, ce projet n'a fait l'objet d'aucune concertation, ni avec la population ni avec les organisations actives pour



Paysage-Libre Vaud

Fédération vaudoise pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire

la préservation du paysage. Avec ce projet éolien inadapté et mis à l'enquête précipitamment, les commune et le promoteur sont logiquement confrontés à une opposition locale nourrie, tant du côté suisse que français et de plusieurs oppositions d'organisations de protection de l'environnement.

Avec les projets éoliens voisins de "Sur Grati" (en procédure devant le tribunal cantonal) et du "Mollendruz" (en cours de traitement des oppositions depuis... 2 ans), la lutte contre ces 9 nouvelles machines fait partie de priorités de Paysage-Libre Vaud : "Ces projets situés en première ligne de crête du Jura sont pour nous inacceptables et non négociables. Vaud est d'ailleurs le seul canton à les autoriser" précise Jean-Marc Blanc, secrétaire général de la Fédération.

Paysage-Libre Vaud demande par ailleurs que l'impact de ces 3 projets proches soit évalué de manière globale. L'actuel saucissonnage des procédures ne le permet pas.

Bottens, le 11 avril 2017

Paysage-Libre Vaud

Jean-Marc Blanc, Secrétaire général